

# Entrer en classe de Seconde au lycée Jeanne d'Albret



## Rentrée 2025



Le lycée Jeanne  
d'Albret :

un très beau parc  
avec des arbres  
remarquables...

et des bâtiments  
en attente de  
rénovation...

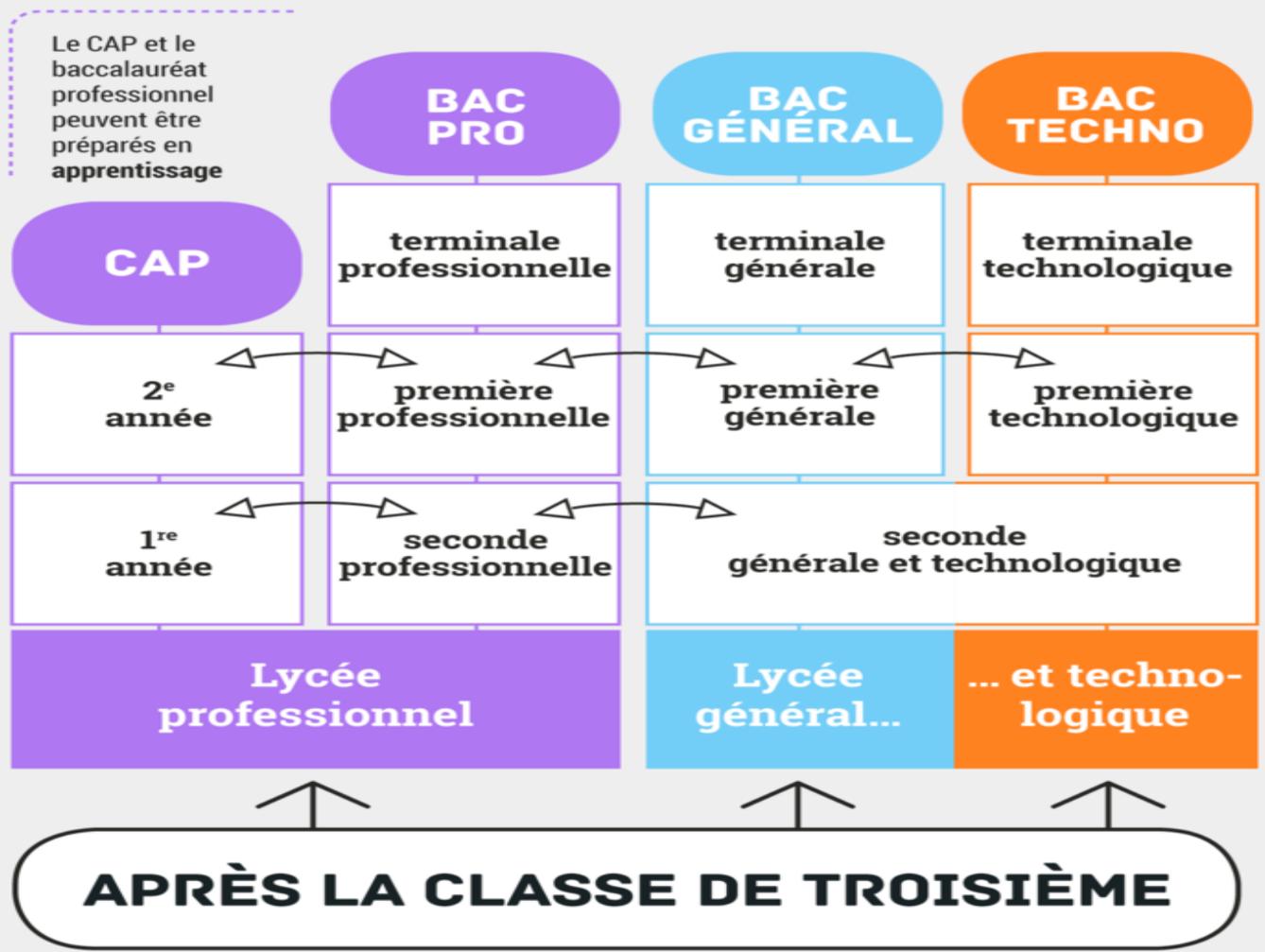


**Brève  
présentation  
du lycée  
Jeanne  
d'Albret**

- **1547 élèves et étudiants en 2024/2025**
- ✕ **13 classes de seconde**
- ✕ **12 classes de première générale**
- ✕ **12 classes de terminale générale**  
et en POSTBAC 9 classes CPGE :  
littéraires, économiques et scientifiques
- **Résultats au Bac 2024 : 99,3 % de réussite**

Un lycée préparant désormais à  
**UN SEUL BAC**  
= le bac général

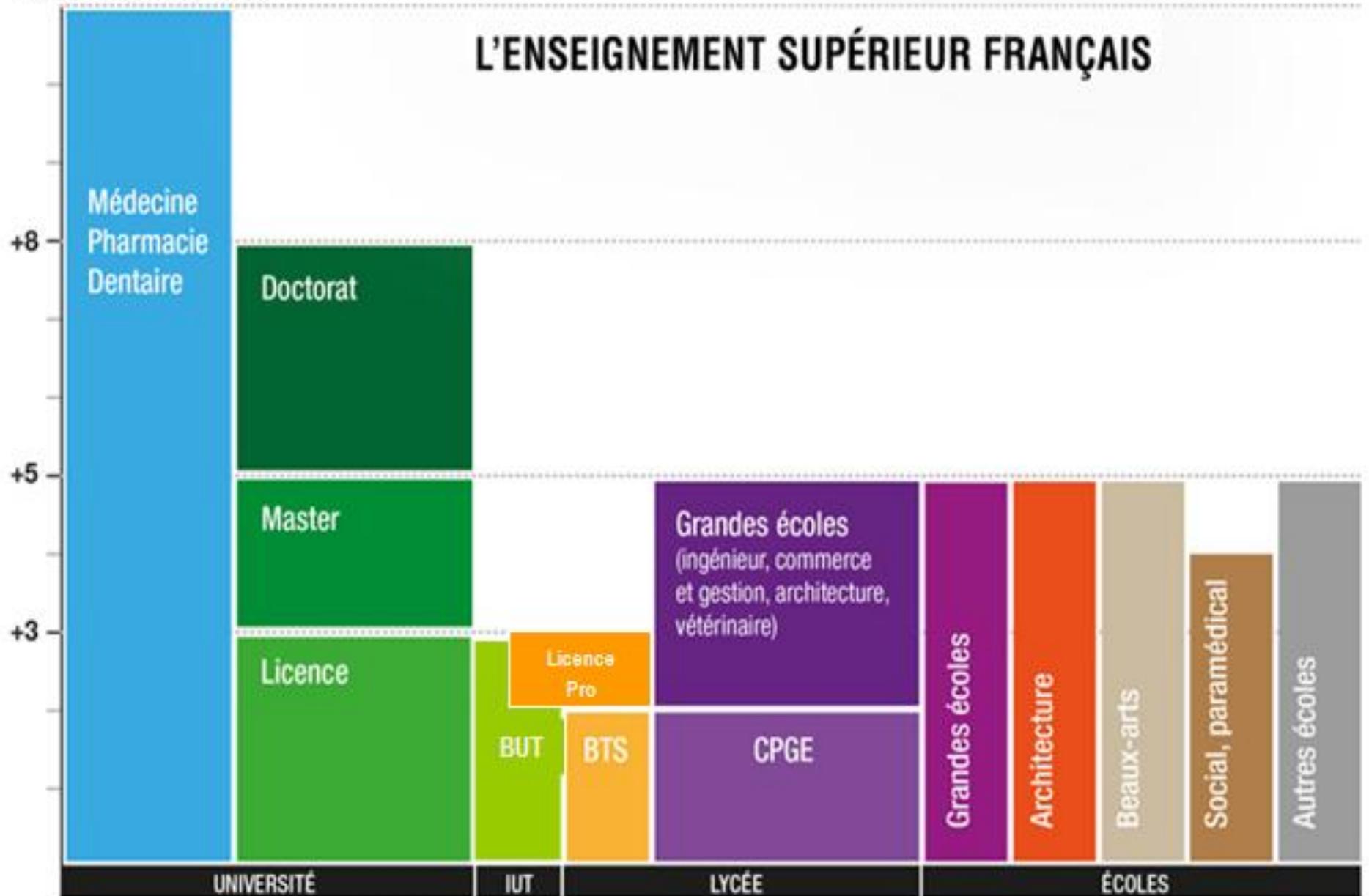
# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



Et après  
le bac ...

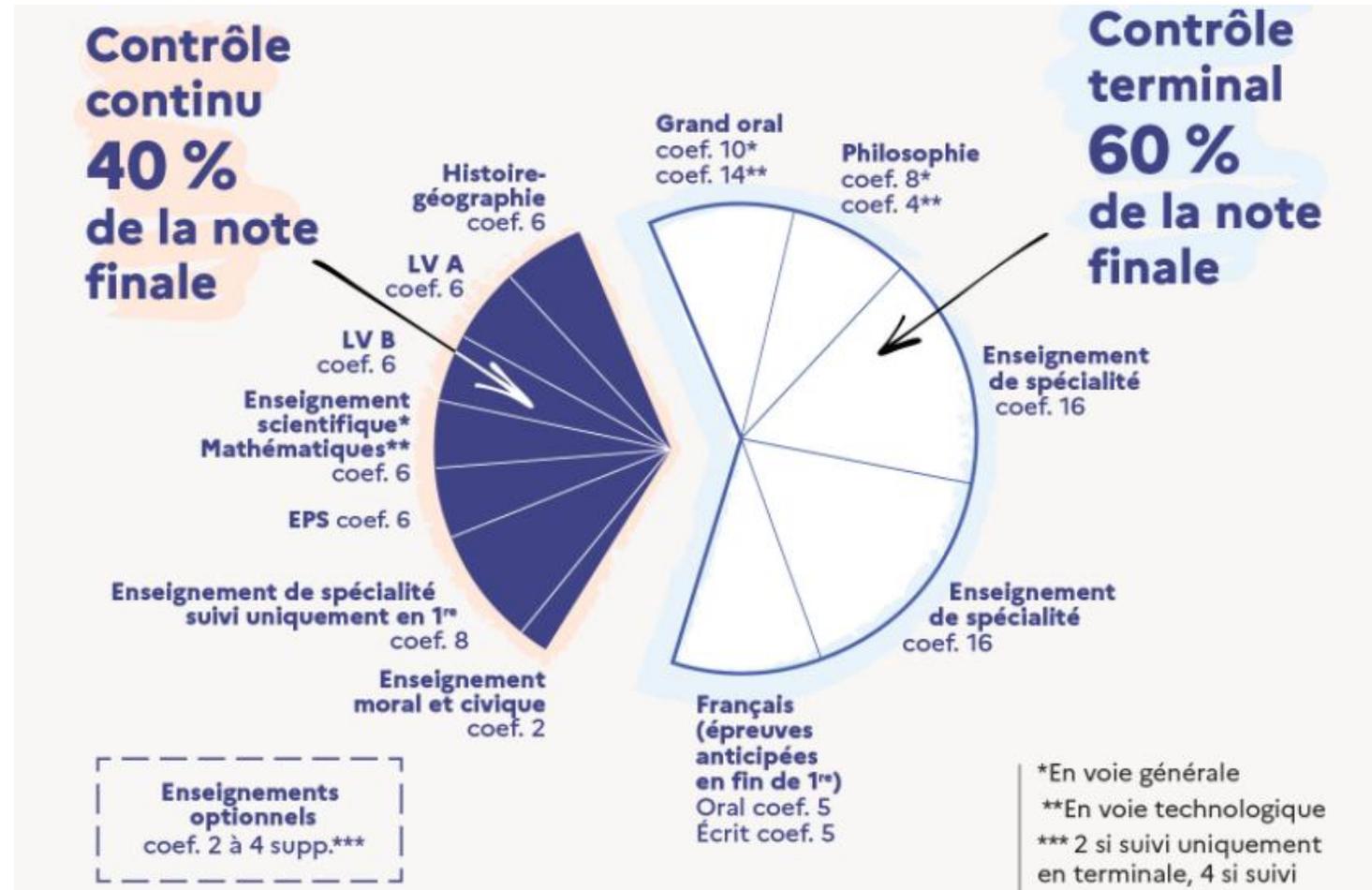
APRÈS LE BACCALAURÉAT

## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS



# Baccalauréat général

- 40 % de contrôle continu
- 60 % de contrôle final
- 1/3 des coefficients affectés à 2 enseignements de spécialité



# Notre carte des formations

- **5 langues vivantes A et B :**
  - anglais, allemand, espagnol, chinois et russe
- **6 options facultatives possibles à l'entrée en seconde :**
  - chinois LV3, EPS, théâtre, latin et grec  
et sciences de l'ingénieur (partenariat Lycée L. De Vinci)
- **9 Spécialités accessibles en 1<sup>ère</sup> :**
  - HGGSP, HLP, LLCE Anglais (Littérature ou AMC), Maths, NSI, Physique, SVT, SES
- **2 sections européennes :**
  - anglais (70 places) et allemand (25 places)
- **Sections sportives dans la continuité des sections du collège Marcel Roby :** trampoline et natation (en partenariat avec le CNO)

## Les sections européennes : anglais ou allemand

### Une section euro, c'est

- Une section et non une « classe » : les élèves appartiennent à des classes différentes
- Une section et non une option ( pas des points mais une « mention européenne » à l'examen)
- 1h de plus de **renforcement linguistique** en langue vivante : anglais ou allemand
- 1h d'enseignement en Discipline Non Linguistique (**DNL**)

**Attention : en 1<sup>ère</sup> et Terminale les élèves de section euro ont cours le mercredi après-midi**

# Les critères d'affectation en section euro et chinois 3

## Pour les sections européennes et le chinois LV3 : il faut faire un vœu particulier sur AFFELNET

- Si la demande est supérieure aux capacités d'accueil le partage se fait en fonction du bilan des acquis avec application de coefficients
  - les coefficients ci-dessous ont été appliqués les années antérieures

Champs disciplinaires	Français	Maths	Histoire Géo	LV1+LV2	EPS	Arts	Sciences et Technologie	Total
Chinois LV3	6	4	2	16	0	0	2	30
Section euro anglais ou allemand	4	4	4	12	0	2	4	30

# Les options

(IMPORTANT : dans le nouveau baccalauréat, elles peuvent faire perdre des points)

- ✓ Il est tout à fait possible de ne choisir aucune option :
- ✓ On ne peut choisir qu'une seule option en 2nde:  
sauf si la deuxième est le latin ou le grec qui peuvent être éventuellement cumulés avec une autre option.
- ✓ Une deuxième option pourra être prise en classe de Terminale :  
Maths complémentaires, Maths Expert ou DGEMC (Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain)

Chaque option représente en général **3 heures de cours en plus** au lycée et **du travail supplémentaire** à la maison.

Les options sont généralement placées **le mercredi après-midi et/ou le samedi matin à l'emploi du temps** des élèves.

## Les différentes options proposées en 2<sup>nde</sup>

### ➤ 5 options d'enseignement général :

- **Chinois LV3** : 35 places avec affectation par AFFELNET

+ 5 options peuvent être choisies au moment de l'inscription : 3 heures par semaine

- **EPS**
- **Théâtre** en partenariat avec le théâtre des Amandiers à Nanterre : Non cumulable avec Section Euro.
- **Latin** si commencé au collège. Cumulable avec Section Euro ou EPS si l'emploi du temps le permet.
- **Grec** : il n'est pas obligatoire d'en avoir déjà fait au collège. Cumulable avec Section Euro ou EPS si l'emploi du temps le permet.
- **Sciences de l'Ingénieur**: en partenariat avec le Lycée Léonard de Vinci. Non cumulable avec les autres options.

## Rappel de la procédure d'affectation à St Germain- en-Laye

- Affectation des élèves dans la zone de desserte des trois lycées de Saint Germain-en-Laye pour la rentrée 2025 :
  - Jean-Baptiste Poquelin
  - Jeanne d'Albret
  - Léonard de Vinci
- Pas d'envoi de dossier directement au lycée, pas de démarche préalable : affectation par la DSDEN via une application informatique « AFFELNET »
- Une seule zone de desserte avec 3 lycées : il faut faire au moins deux vœux de lycée

# Rappel de la procédure d'affectation :

## les critères d'affectation

### Critère prioritaire : le domicile de l'élève

- Si la capacité d'accueil d'un établissement est inférieure au nombre de demandes (circulaire de l'an dernier)
  - **Critère social**
  - **Indicateurs d'évaluation scolaire (LSU = socle et bilans périodiques 3<sup>ème</sup>)**
    - **Dérogation de secteur** au nom de la continuité pédagogique au titre de la LV2 (Chinois ou Russe pour Jeanne d'Albret)
    - et au nom de la continuité des sections sportives Trampoline et Natation (Collège Roby)

Choix à faire  
pour  
l'affectation  
au lycée  
Jeanne  
d'Albret

## Quel vœu faire sur le dossier d'affectation en 2de ?

### 1/ Cas général

- vœu d'affectation « 2<sup>nde</sup> lycée Jeanne d'Albret »
- l'inscription se fait en ligne (téléservices) ET sur place :
  - les modalités définitives d'inscription vous seront communiquées par les collèges d'origine fin juin.
  - le choix des enseignements optionnels se fera au moment de l'inscription

# Choix à faire pour l'affectation au lycée Jeanne d'Albret

## 2/ Cas particuliers

**Les choix ci-dessous ne peuvent pas être faits au moment de l'inscription : ils supposent une affectation spécifique par AFFELNET et la Direction Académique**

- Vœu « section européenne » anglais
- Vœu « section européenne » allemand
- Vœu « Chinois LV3 » (seul vœu dérogatoire permettant à un élève hors secteur d'être affecté à Jeanne d'Albret)

**Attention : l'affectation sur l'un de ces 3 vœux engage votre enfant à suivre cet enseignement pour 3 ans**

La classe de  
2<sup>nde</sup>

Les  
enseignements  
obligatoires

**Des enseignements  
communs en seconde**

Français	Physique chimie
Histoire géographie	Sciences de la vie et de la Terre
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive
Sciences économiques et sociales	Enseignement moral et civique
Mathématiques	<b>NOUVEAU</b> Sciences numériques et technologie

# La voie générale en 1<sup>ère</sup> et Terminale

## Les élèves peuvent suivre 8 (+1) enseignements de spécialité au lycée Jeanne d'Albret

- Humanités, littérature et philosophie (HLP)
- LLCE Anglais (Littérature ou AMC)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)
- Sciences économiques et sociales (SES)
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Numérique et sciences informatiques (NSI)

Très bonne fin  
d'année scolaire  
à tous vos  
enfants !

